

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 4 mai 2021

## Conseil de surveillance du 4 mai 2021

A l'occasion du conseil de surveillance de la Société du Grand Paris, le directoire, nouvellement formé avec l'arrivée de son nouveau président Jean-François Monteils, a fait état du rapport d'avancement périodique du projet sur l'ensemble des lignes. Sur le tronçon sud de la ligne 15 et sur la ligne 16, les premiers tunneliers sortent de terre, les premiers travaux d'aménagement et d'équipement des tunnels et des gares démarrent. Dans le même temps, alors que le premier tunnelier de la ligne 17 est parti en début d'année, les travaux de génie civil ont commencé sur la ligne 18 et l'enquête publique relative à la déclaration d'utilité publique modificative (DUPm) concernant le passage au sol d'une partie de la ligne devrait se dérouler du 28 juin au 28 juillet 2021. Enfin, les enquêtes publiques relatives aux DUPm des tronçons Est et Ouest des lignes 15 devraient démarrer respectivement les 3 mai et 28 juin, pour une durée d'un mois chacune.

*« Le conseil de surveillance salue l'arrivée de Jean-François Monteils à la tête des équipes de la Société du Grand Paris et la continuité à l'œuvre alors que les membres du directoire, Bernard Cathelain et Frédéric Brédillot, ont été confirmés à leur poste. A l'occasion de cette séance d'installation, le conseil salue l'engagement des équipes qui, jour après jour, donnent le maximum pour réaliser le Grand Paris Express tant attendu par des millions de Franciliens. Nous saluons, plus largement, le travail de toute la communauté du Grand Paris Express, les maîtrises d'œuvre, les entreprises de travaux, et toutes celles et ceux qui concourent à ce projet fantastique. »*

**Olivier Klein, président du conseil de surveillance**

### Point d'étape sur la stratégie de gestion des déblais

Le directoire de la Société du Grand Paris a présenté un point d'étape de la gestion des déblais alors que plus de 16 millions de tonnes de terres ont été excavées à ce stade des chantiers. La stratégie de gestion des déblais mise en place depuis 2012 repose sur la caractérisation et la traçabilité, sur l'évacuation des terres par voie fluviale ou ferroviaire lorsque c'est possible et la valorisation des terres. A ce jour, ce sont plus de 30 000 analyses qui ont été réalisées sur les terres du Grand Paris Express et près de 900 000 bordereaux de transports émis, permettant ainsi de tracer l'ensemble des terres extraites et de maîtriser la chaîne logistique de gestion des déblais. Le transport de terres par voie fluviale ou ferroviaire représente aujourd'hui 11% des terres excavées, essentiellement par voie fluviale, depuis les cinq plateformes à proximité immédiate des sites d'excavation : Canal Saint-Denis à Aubervilliers, Canal de l'Ourcq – Pont de Bondy, Les Ardoines à Vitry-sur-Seine, Île de Monsieur – Pont de Sèvres, et Les Grésillons à Gennevilliers. Enfin, en matière de valorisation, la Société du Grand Paris s'est fixé un objectif ambitieux de 70% de valorisation. A ce jour, ce taux est de 47% mais la Société du Grand Paris et ses partenaires travaillent à identifier et fiabiliser toutes les pistes de valorisation possibles afin de tendre vers l'objectif fixé : remblaiement de carrière de gypse, réemploi sur les chantiers, recyclage ou encore aménagement urbain.

*« Je porte une attention toute particulière aux enjeux environnementaux du projet. Le Grand Paris Express est un projet majeur dans la stratégie française de lutte contre le réchauffement climatique parce que c'est un réseau de transports publics et qu'il va permettre le développement d'une métropole soutenable et respirable. J'attache, en conséquence, une grande importance à l'impact que nos chantiers peuvent avoir sur l'environnement. Notre objectif est double : limiter l'impact sur les écosystèmes naturels et la biodiversité d'une part et d'autre part avoir une gestion des déblais la plus vertueuse possible. La stratégie mise en place dès le début du projet est non seulement ambitieuse et inédite mais aussi redoutablement efficace. Les outils de caractérisation de traçabilité mis en place avec nos partenaires, entreprises de travaux, transporteurs et exutoires permettent un suivi précis de toutes les terres extraites des chantiers. Je souhaite par ailleurs réaffirmer notre objectif de valorisation à hauteur de 70%. Cet objectif n'est pas encore atteint mais les équipes de la Société du Grand Paris sont mobilisées pour trouver de nouvelles solutions pour y parvenir. »*

**Jean-François Monteils, président du directoire de la Société du Grand Paris**

### **À propos de la Société du Grand Paris**

La Société du Grand Paris est un établissement public créé par l'État dont la mission est de piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et acquiert, pour le compte d'Île-de-France Mobilités, les matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe. Avec 200 kilomètres de réseau, le projet prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris, le prolongement de la ligne 14, la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains.

### **Contacts presse :**

Jérémy Huppenoire – [jeremy.huppenoire@societedugrandparis.fr](mailto:jeremy.huppenoire@societedugrandparis.fr) – 06 34 47 16 18

Pierre Monzo – [pierre.monzo@societedugrandparis.fr](mailto:pierre.monzo@societedugrandparis.fr) – 06 15 05 72 64